Humanitaire et adoption internationale

Congrès EFA 2011

- Adoption internationale et nationale -

EFA - 15 septembre 2011 -

Entre action humanitaire et adoption, la confusion est trop fréquente dans l'esprit du grand public mais aussi de certains politiques. Les deux sont perçues, dès lors qu'il s'agit de l'enfance, comme ayant pour but de « sauver un enfant » - sur place pour les uns, en le déplaçant pour les autres.

Cette confusion se ressent dans un contexte de catastrophe, se fait amalgame dans le cas d'une « aventure » comme l'Arche de Zoé, et s'avère nuisible pour la crédibilité et l'éthique tant des humanitaires que des familles adoptives.

L'adoption inscrit un enfant juridiquement et psychiquement adoptable dans une filiation, au terme d'une procédure légale et administrative balisée, après un apparentement décidé par des professionnels. Elle est une réponse au cas par cas à des situations individuelles de délaissement. Les enfants adoptés dans le cadre d'une adoption internationale sont souvent issus des communautés sur lesquelles interviennent des ONG pour des programmes très divers, aux enjeux financiers non négligeables. Un nombre important d'adoptions dans un pays ou une présence très visible des ONG peut être perçu localement comme une forme d'ingérence parfois difficilement acceptable.

Émotion, argent, urgence, éthique, nécessité de professionnalisme, respect de la population, réponses locales au délaissement : autant d'éléments qui doivent interroger les pratiques, dans les domaines de l'humanitaire et de l'adoption.

Échanger, (se) questionner, réfléchir ensemble à partir des spécificités de chacun, en repartant de l'enfant : c'est à ce dialogue qu'invite aujourd'hui ce congrès, organisé en partenariat avec La Vie et Youphil.

Repartons de l'enfant pour oser le dialogue, ensemble.

Date : 19 novembre 2011

Lieu : Centre culturel Pompidou à Vincennes

Télécharger la plaquette ci-dessous